

SEULS LES PLANS ÉTABLIS EN COULEUR PAR LA DÉNOMINATION DU GROUPE CERTIFIENT LEUR AUTHENTICITÉ.

DOSSIER : 22-154

FICHIER : 22-154.dwg / A.C.

DATE : 31 mars 2022

PLAN DE CESSION

PROJET

PLAN PROVISOIRE
Ne peut être annexé à
un titre de propriété



- Lot A : Partie à céder en remembrement à l'indivision SEGUY / BIRON
S = 77 m²
- Lot B : Partie du domaine public à déclasser
S = 14 m²
- Lot C : Partie conservée
S = 755 m²

Section CK n° 533 e

Section CK n° 533 f

Lot A
Partie à vendre
S = 77 m²

Section CK n° 519 a

Section CK n° 530 e

Lot B
Partie du domaine public à déclasser
S = 14 m²

Section CK n° 517, 521, 523, 525, 526, 532 et 534
Indivision SEGUY / BIRON

Légende de la symbolique

- + Station de polygonation
- + Référence
- ◇ Borne O.G.E.

MAIRIE DE LACANAU

Télétransmis le :

30 MAI 2022

N° 033 213 302 144 2022

0530-DE 24052022-03AA DE

Echelle : 1/200